

## **INCIDENT**

### ***survenu à l'avion immatriculé D-EHPF***

|                           |                                                                                                       |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Evénement :</b>        | passage dans des turbulences sévères en croisière, quasi-perte de contrôle, atterrissage en campagne. |
| <b>Cause identifiée :</b> | préparation du vol insuffisante.                                                                      |

|                                     |                                                                                                                                                        |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Conséquences et dommages :</b>   | aucun.                                                                                                                                                 |
| <b>Aéronef :</b>                    | avion Cessna 150 M.                                                                                                                                    |
| <b>Date et heure :</b>              | jeudi 12 février 2004 à 11 h 30.                                                                                                                       |
| <b>Exploitant :</b>                 | société de location.                                                                                                                                   |
| <b>Lieu :</b>                       | La Baume-de-Transit (26).                                                                                                                              |
| <b>Nature du vol :</b>              | voyage.                                                                                                                                                |
| <b>Personnes à bord :</b>           | pilote.                                                                                                                                                |
| <b>Titres et expérience :</b>       | pilote, 69 ans, PPL délivré par l'Allemagne en 1972, environ 1 700 heures de vol dont plus de 500 sur type et 18 dans les trois mois précédents.       |
| <b>Conditions météorologiques :</b> | estimée sur le site de l'incident : vent 20° / 18 kt, rafales 36 kt, visibilité supérieure à 10 km, FEW à 3 000 pieds, température 8 °C, QNH 1025 hPa. |

### **Circonstances**

Le pilote décolle à 10 h 05 de l'aérodrome du Castellet (83) à destination de Valence (26). Il explique qu'en croisière au niveau de vol 65, il rencontre des conditions de vent fort et turbulent qui s'intensifient. Il éprouve des difficultés à piloter l'avion et décide de descendre vers quatre mille pieds. Lors de la descente, il subit une forte turbulence au cours de laquelle il perd quasiment le contrôle de l'avion. Sa tête heurte la paroi de la cabine, son appareil photographique se brise, les papiers et les cartes s'éparpillent dans la cabine. Paniqué, il décide d'interrompre immédiatement le vol et d'atterrir en campagne. Après quinze minutes de recherches, il choisit un champ de blé long d'environ deux cents mètres et proche d'un village. Il atterrit sans problème.

Il précise que l'intensité des turbulences était telle qu'à aucun moment il n'a envisagé de continuer sa navigation ou de se dérouter sur un aérodrome.

La veille, aidé par l'agent AFIS de l'aérodrome du Castellet, il avait pris connaissance des conditions météorologiques. Il disposait des cartes TEMSI, de vents, des TAF et METAR. Au Castellet, le vent était de secteur nord de trente à trente-cinq nœuds, la visibilité supérieure à dix kilomètres et la base des nuages à sept mille pieds. L'agent

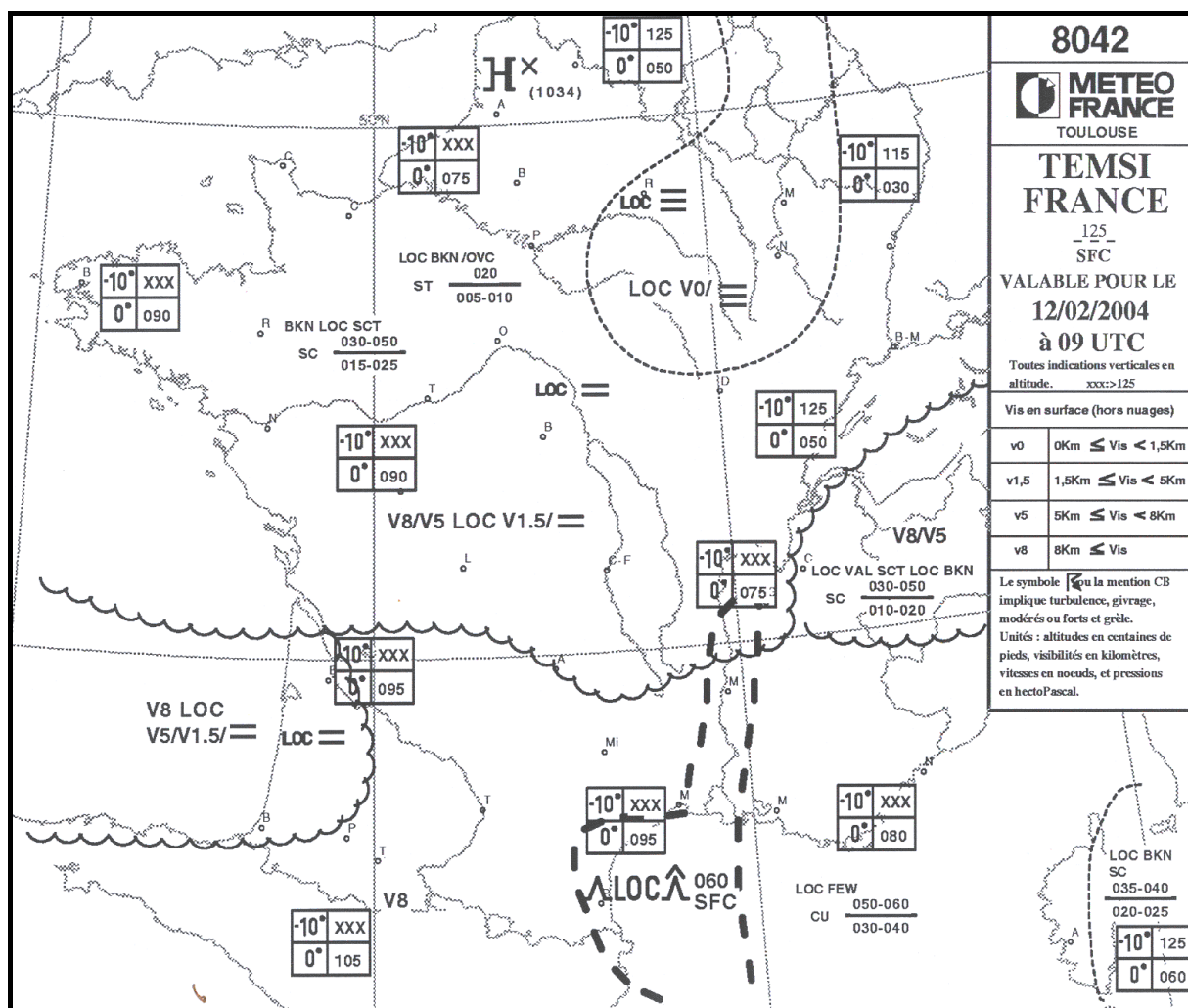
AFIS lui avait déconseillé de décoller et indiqué que les conditions seraient meilleures le lendemain.

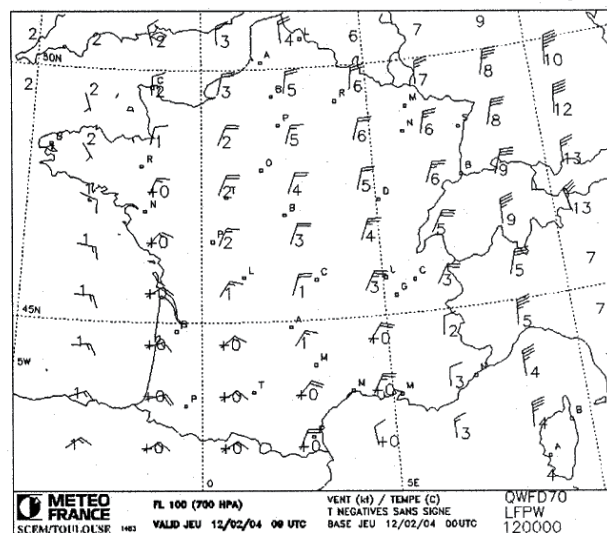
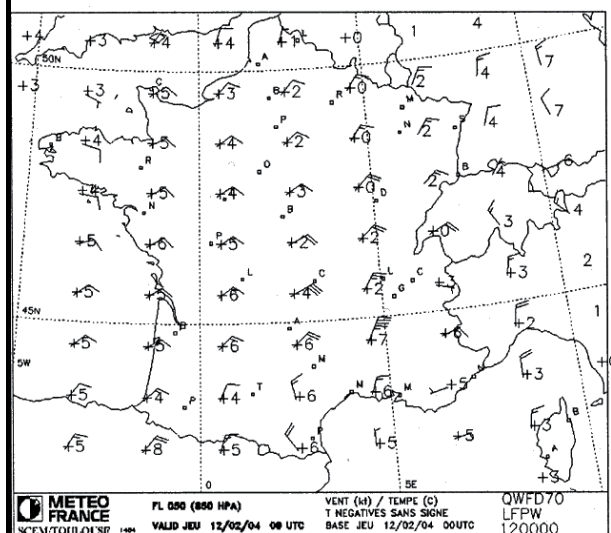
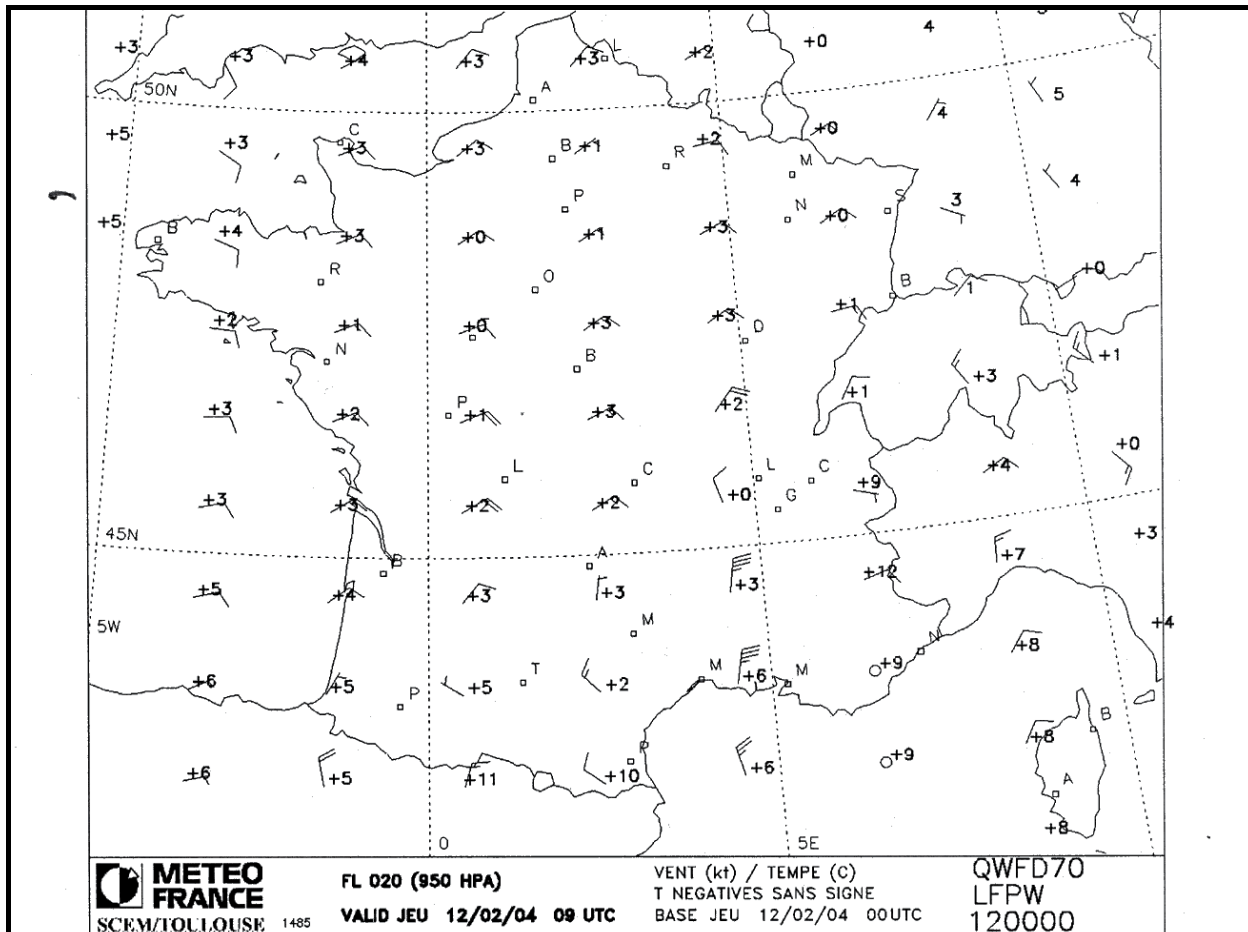
Le lendemain, sur l'aérodrome, le pilote constate un vent de dix à douze nœud et une visibilité supérieure à dix kilomètres. Il décolle avant l'ouverture du service AFIS sans s'informer des conditions météorologiques sur son trajet (*voir cartes pages suivantes*).

Les conditions étaient meilleures localement. Ce n'était pas le cas sur tout le trajet.

A trois kilomètres du lieu d'atterrissage, se situe l'aérodrome de Valréas. Les pilotes de l'aéroclub local ont confirmé que la zone était très turbulente en période de mistral.

## Cartes TEMSI France et des vents disponibles avant le vol du 12 février 2004





# Cartes TEMSI France et des vents du 11 février 2004 connues par le pilote

